



Partie réservée à l'administration

Date du dépôt du dossier :

N° de dossier :



DOSSIER D'INSCRIPTION BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE 2017

NOM : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code Postal / Ville:

Téléphone : Courriel :

Critères d'accès à la demande de bourse

- Etre résident Villeneuvois depuis plus de 2 ans et âgé de 18 à 21 ans
- Avoir un projet personnel d'insertion dans lequel s'inscrit le permis de conduire,
- Accepter d'effectuer une contrepartie, (50 heures de bénévolat)
- Démontrer la difficulté à payer par ses propres moyens le permis de conduire.

LES DOSSIERS D'INSCRIPTION DOIVENT ETRE REMIS AU PLUS TARD LE 30 AVRIL 2017

SITUATION FAMILIALE

Célibataire

Pacsé-e

Vie maritale

Autre :

Marié-e

SITUATION SOCIALE

CONDITIONS DE LOGEMENT

Autonome

Chez ses parents

Autre :

RESSOURCES

Familiales

Personnelles

Conjoint-e

Autre :

SITUATION SCOLAIRE

Si en cours de scolarité, précisez le niveau actuel :

Si en fin de scolarité, précisez le niveau atteint :

Nom et adresse de l'établissement fréquenté :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Type d'emploi en cours ou recherché :

Si en emploi, type de contrat : depuis le

En recherche d'emploi, depuis le :

Autre :

VOTRE PROJET

Quelles sont vos motivations au passage du permis de conduire ?

Vous vous engagez alors à effectuer 50 heures de bénévolat lors d'événements communaux (brocantes, forums, fêtes ...).

Au terme de ces heures de bénévolat, vous bénéficierez d'une prise en charge de 50% du prix du forfait de base du permis de conduire soit 425 €, réglée directement à l'auto-école.

Date :

Signature :

AUTO ECOLE

Nom de l'auto-école : Fernandez Jean-Yves - 2 bd Gambetta, 34420 VILLENEUVE LES BEZIERS

Téléphone : 04 67 94 28 04

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

MERCI DE FOURNIR LES PHOTOCOPIES DES PIECES SUIVANTES :

- o Carte d'identité
- o Justificatif de domicile
- o Attestation de scolarité si lycéen ou étudiant
- o Contrat de travail si en emploi
- o Tout autre document qui vous semble nécessaire

Afin d'étudier au mieux votre dossier, la commune de Villeneuve-lès-Béziers se réserve le droit de vous demander des informations et pièces justificatives complémentaires si besoin.

!! TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS EXAMINE !!

Ce dossier est à retourner à l'adresse suivante :

Mairie de Villeneuve-lès-Béziers, 1 rue de la Marianne 34420 Villeneuve-lès-Béziers